



Liberté - Égalité - Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé de l'environnement

**Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact**

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734\*01

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection de l'environnement*

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement*

**Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative**

**Cadre réservé à l'administration**

Date de réception :

15-06-13

Dossier complet le :

15/04/13

N° d'enregistrement :

F08213P0387

**1. Intitulé du projet**

Remplacement sur place du télésiège pinces fixes de Praz l'Evêque sur le domaine skiable de Praz de Lys

**2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire**

**2.1 Personne physique**

Nom

LAURAT

Prénom

YVES

**2.2 Personne morale**

Dénomination ou raison sociale

Commune de TANINGES

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale

TALLEMENTRE

RCS / SIRET

217114021767000731

Forme juridique

REGIE COMMUNALE

**Joignez à votre demande le document CERFA n° 14734\*01**

**3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet**

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
H 1	Remplacement d'une remontée mécanique de loisirs transportant moins de 1500 personnes par heure

**4. Caractéristiques générales du projet**

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1**

**4.1 Nature du projet**

Remplacement sur place du télésiège pinces fixes de Praz l'Evêque

**4.2 Objectifs du projet**

Augmenter le débit à 1450 personnes/heure  
Augmenter le niveau de sécurité (l'appareil actuel date de 1983)  
Augmenter le niveau de confort pour les usagers

**4.3 Décrivez sommairement le projet**

**4.3.1 dans sa phase de réalisation**

Dépose du matériel existant - Suppression de certains pylônes - Remplacement de la gare d'arrivée pour une meilleure intégration paysagère - Repos de pylônes neufs et des structures

**4.3.2 dans sa phase d'exploitation**

Exploitation d'un télésiège de 973 m de longueur et de débit 1450 personnes/heure



4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

DAET

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

DAET

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques

Valeur

Longueur 973 m - Débit 1450 pers/h  
Vitesse 2,3 m/s - Génivelli 382 m

4.6 Localisation du projet

Adresse

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. \_\_° \_\_' \_\_" Lat. \_\_° \_\_' \_\_"

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Pray l'Evêque

Point de départ :

Long. 6° 35' 28" 2 Lat. 46° 09' 20" 5

Point d'arrivée :

Long. 6° 34' 52" 6 Lat. 46° 09' 36" 4

TANINGES

Communes traversées :

TANINGES

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui



Non



4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui



Non



4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui



Non



Si oui, de quels projets se compose le programme ?

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Pistes de ski et pâturages

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui



Non



<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

Zone ND du POS de TAWINGES

Approuvé le 21/10/1994

Article ND1 sont autorisées les remontées mécaniques et les installations liées à celles ci et les pistes de ski

Si oui, intitulé et date d'approbation :  
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

### 5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	ZNIEFF de type 2 N° 7409 "Massif du Roc d'Enfer et satellites"
en zone de montagne ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRN approuvé le 8 mars 1999
si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	



dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
d'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	2 PS du Roc d'Enfer SIC du Roc d'Enfer 200 m environ
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

#### 6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

##### 6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	No n	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

<b>Risques et nuisances</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Commodités de voisinage</b>	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Pollutions</b>	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :



# Enneigement de la piste Tethys desservie par le télésiège de Pray l'Évêque

## 6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

## 7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet consiste au remplacement en lieu et place d'une remontée existante avec une légère augmentation du débit horaire.  
La remontée utilise le layon existant - la gare d'arrivée est déplacée vers l'aval afin d'améliorer son intégration au niveau du site du Col de la Rama.  
L'ouvrage fera l'objet de la pose de visualisateurs pour la faune aviaire afin d'assurer sa protection.

## 8. Annexes

### 8.1 Annexes obligatoires

	Objet
<input checked="" type="checkbox"/>	Un plan de situation 1/25 000 ou, à défaut, au 1/50 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;
<input checked="" type="checkbox"/>	Des photographies datées (2 ans maximum) de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des différentes prises de vue ;
<input checked="" type="checkbox"/>	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;
<input checked="" type="checkbox"/>	<b>Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° :</b> plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;

### 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Note sur l'environnement du site

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

THIENGE

le,

04 Aout 2013

Signature

Y. LAURENT

~~Y. LAURENT~~



Praz de Lys Sommand



TANINGES - MIEUSSY

## REPLACEMENT DU TELESIEGE DE PRAZ L'EVEQUE

### NOTE SUR L'ENVIRONNEMENT DU SITE



## 1. Environnement biologique

Le secteur de Praz l'Evêque est intégralement recouvert par une forêt dense d'Epicéas.

Le périmètre appartient à une ZNIEFF de type 2 N° 7409 « *Massif du Roc d'Enfer et satellites* ».

Cette ZNIEFF de 10 194 ha couvre 13 communes.

Le périmètre de la remontée n'est pas concerné par une ZNIEFF de type 1 et ne bénéficie pas de mesures particulières de protection du milieu naturel.

La remontée est proche de la ZPS et du SIC du Roc d'Enfer. Ce site Natura 2000 couvre 4 054,4 ha, et a été justifié notamment par la présence de nombreux oiseaux remarquables dont 14 espèces inscrites à l'Annexe 1 de la Directive « Habitat ».

### 1.1. Contexte floristique

Une étude environnementale a été conduite dans le cadre du projet d'enneigement de la station.

Localement sont identifiés plusieurs milieux :

- la Pessière à Myrtille qui concerne de très loin l'essentiel du domaine forestier de Praz l'Evêque et des Ouillards
- la Pessière à hautes herbes dans quelques zones plus clairiérées et la partie sommitale de la forêt
- la prairie mésophile à Nard qui occupe la zone d'arrivée
- les faciès de recolonisation sur pistes de ski présentes notamment au niveau de la gare de départ

L'étage de végétation appartient au domaine subalpin.

Le télésiège occupe une trouée forestière créée il y a trente ans en 1983 pour l'installation de l'appareil.

La végétation de la trouée forestière appartient au domaine des pelouses subalpines mésophiles avec présence de nombreuses espèces des sapinières et, localement, des prairies à Nard raide.

### 1.2. Espèces protégées

Le nouvel appareil va être construit strictement sur le même emplacement.

Le tracé ne présente pas de faciès humides, l'étude géotechnique de 1983 ne montrait pas la présence de zones d'écoulement nécessitant des drainages.

Sur le domaine, les espèces végétales protégées présentes sont inféodées principalement aux zones humides et en altitude aux pelouses sèches.

En l'absence de ces formations, l'occurrence de la présence d'espèces végétales remarquables semble limitée.

Toutefois, une investigation sera menée sur le tracé de la remontée en mai juin 2013 préalablement à toute intervention mécanique sur le site.

En cas de découverte une demande de dérogation sera instruite conformément à l'article L 411-2-4 du Code de l'Environnement.

### 1.3. La faune

L'avifaune est principalement concernée par le projet.

Le secteur proche comporte plusieurs espèces remarquables, notamment l'Aigle royal, le Faucon pèlerin et le Coq de bruyère.

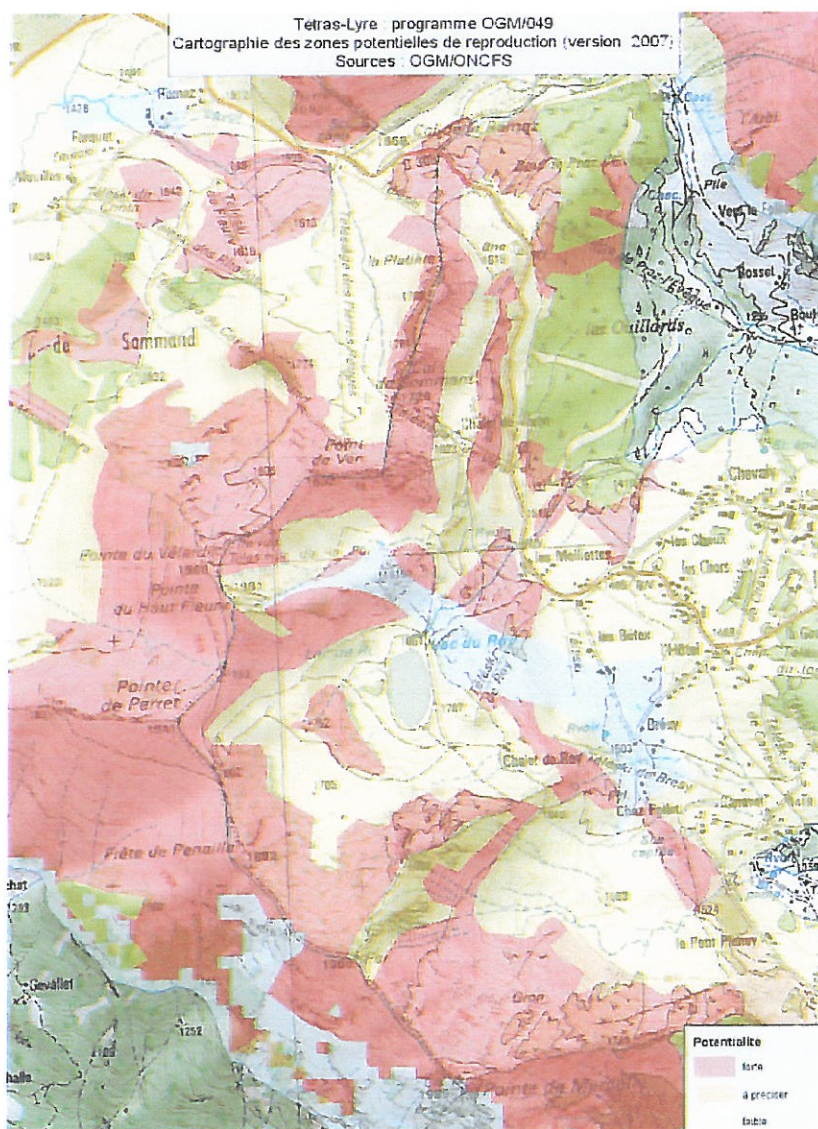
Le secteur fait l'objet d'un suivi réalisé par l'Observatoire des Galliformes (OGM).

Notons que l'appareil est à pinces fixes, ce qui permet une visibilité satisfaisante et que, d'après les exploitants, il n'a pas été noté de cas de collisions avec les câbles concernant la faune aviaire.

La carte ci-après transmise par le GIC Tétrasyre date de quelques années.

Le secteur n'est pas référencé comme abritant une population de Tétrasyres, toutefois, les informations collectées auprès des utilisateurs du site mettent en avant une présence sporadique dans le secteur de Praz l'Evêque.

Cette présence va nécessiter la mise en place de visualisateurs sur la ligne dans le cadre du projet de restructuration.





Notons également que, d'après les données OGM, la Perdrix Bartavelle peut être présente dans ce secteur en limite Nord de son aire de « Véran ».

Concernant les autres espèces animales, il faut retenir une forte présence du Chevreuil, du Cerf élaphe et, plus sporadiquement, du Chamois.

Les autres mammifères communs des zones de montagne sont également présents (Renard, Fouine, Blaireau, Lièvre commun et variable ...).

#### *1.4. Corridor biologique*

Localement il n'est pas noté la présence d'un corridor biologique significatif. A proximité, le ruisseau de Boutigny représente un axe important de circulation entre le secteur « Roc d'Enfer » et le bas de la vallée. Cet axe est particulièrement important pour la migration saisonnière des mammifères.

Pour conclure : situé à proximité de secteurs remarquables sur le plan environnemental, le secteur concerné par le projet s'inscrit dans un périmètre forestier assez banal et très commun en Haute Savoie.

## **2. Paysage**

La station de Praz de Lys est un véritable balcon suspendu ouvert sur le massif du Mont Blanc.

Entre 1400 et 1800 mètres d'altitude, une trentaine de remontées mécaniques desservent 45 kilomètres de pistes de ski.

Le versant de Praz est assez marqué par la présence humaine avec une urbanisation bien développée.

La remontée de Praz l'Evêque se situe à l'interface des deux parties du domaine skiable.

Cette remontée est une des seules dont la présence n'est pas perceptible depuis la station. Sa situation en limite de domaine et dans un espace forestier dense contribue à limiter très fortement son impact paysager qui se réduit à la gare d'arrivée.

Dans le souci d'optimiser encore cette intégration, la future gare va être avancée de quelques mètres et semi enterrée afin de la rendre presque invisible depuis le col de la Rama qui est un site très fréquenté en période estivale.

## Document photographique



*Axe de la remontée vu depuis Praz de Lys*



*Gare d'arrivée de Praz l'Evêque*



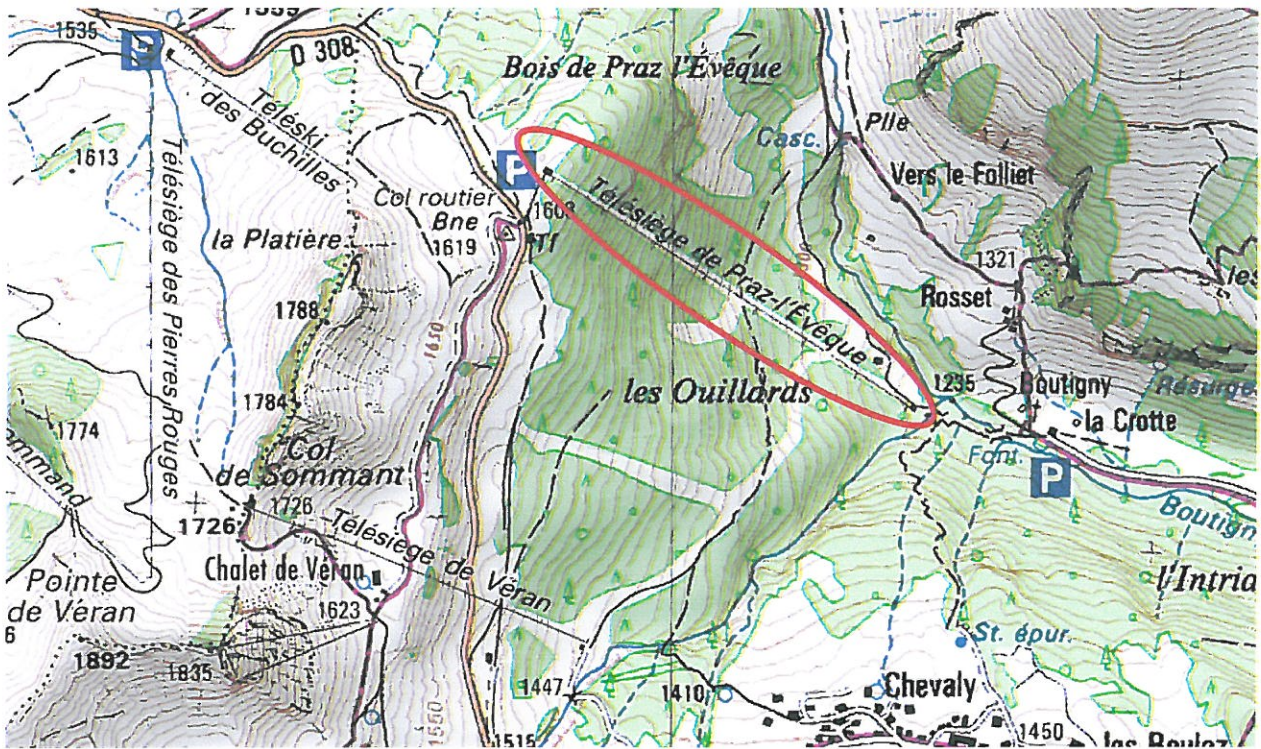
*La remontée dans le domaine forestier*



*Zone de la gare de départ*



## Localisation du projet



*Localisation sur fond IGN*



*Localisation sur vue aérienne Géoportail*





Enveloppe du tracé de la remontée